



Sommaire des décisions du 1^{er} juillet au 30 septembre 2018

Les établissements suivants ont demandé la tenue d'une audience devant le conseil de le Tribunal d'appel en matière de permis parce que leur permis a été suspendu pendant 14 jours ou plus ou révoqué pour des questions de conformité. La durée des sanctions imposées pour des infractions similaires peut varier en fonction de chaque cas. Pour des détails sur le Tribunal, veuillez vous rendre à www.lat.gov.on.ca

Établissement	Infraction	Sanction
---------------	------------	----------

Pas de décisions dans cette période.

Autres suspensions ou révocations

Suspensions pendant 14 jours ou plus ou révocations pour lesquelles le titulaire de permis n'a pas demandé la tenue d'une audience.

Établissement	Infraction	Sanction
---------------	------------	----------

Cheers Karaoke & Bar, North York	Service d'alcool à des mineurs; défaut de vérifier une pièce d'identité; défaut de s'assurer que les personnes tenues de le faire ont réussi un cours de formation des serveurs dans les 60 jours qui suivent le début de leur employ	21 jours
----------------------------------	---	----------

Jean-Guy Rubberboots	Alcool vendu à une personne qui semble ivre; autorisé l'ivresse	50 jours
----------------------	---	----------

Soho KTV, Markham	Service d'alcool à des mineurs; défaut de vérifier une pièce d'identité; encouragé la consommation excessive d'alcool; concours interdit qui est autorisé dans les locaux; défaut d'enlever toute évidence de service d'alcool; service d'alcool en dehors des heures prescrites; défaut de s'assurer que les personnes tenues de le faire ont réussi un cours de formation des serveurs dans les 60 jours qui suivent le début de leur employ	27 jours
-------------------	--	----------